



CC de la Sologne des Rivières (Siren : 244100806)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Salbris
Arrondissement	Romorantin-Lanthenay
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/11/2003
Date d'effet	01/01/2004

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. ALEXANDRE AVRIL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	6 Rue des Écoles
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41300 SALBRIS
Téléphone	02 54 96 23 00
Fax	
Courriel	solognedesrivieres@ccsr.fr
Site internet	www.sologne-des-rivieres.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 621
-----------------------------	--------

Densité moyenne 21,32

Périmètre

Nombre total de communes membres : 7

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
41	La Ferté-Imbault (214100844)	978
41	Orçay (214101685)	229
41	Pierrefitte-sur-Sauldre (214101768)	750
41	Salbris (214102329)	4 996
41	Selles-Saint-Denis (214102410)	1 365
41	Souesmes (214102493)	1 040
41	Theillay (214102568)	1 263

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Etude sur la compétence eau en vue de son intégration en 2020 ; Etude et mise en ?uvre des interconnexions relatives au schéma départemental d'alimentation en eau potable entre les communes de la communauté.</i> - Assainissement non collectif <i>Mise en place et gestion du service public d'assainissement non collectif suivant la réglementation en vigueur. Etude sur la compétence assainissement collectif en vue de son intégration en 2020.</i> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau - GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer - GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines - Autres actions environnementales <i>Actions en faveur de la protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux ; Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ; Engagement dans la démarche Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) ; Etude sur la gestion du réseau hydraulique du territoire ; Gestion du chemin de l'ancienne emprise du Blanc Argent. Actions hors GEMAPI L'exploitation, l'entretien et l'aménagement des ouvrages hydrauliques existants, propriété des collectivités, La mise en place et l'exploitation des dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques, L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.</i>
Sanitaires et social - Action sociale <i>-Participation au dispositif d'aide au maintien à domicile des personnes âgées. -Politique petite enfance/enfance/jeunesse : -gestion des équipements:crèche,multi-accueil,relais assistantes maternelles, -acquisition et gestion de nouveaux équipements d'accueil et d'hébergement petite enfance/enfance/jeunesse, -création et gestion des centres de loisirs sans hébergement, -ludothèque, -création et gestion des équipements péri-scolaires.</i>

- Maisons de santé pluridisciplinaires
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
- Elaboration de l'atlas de développement Développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs en vue du développement et de l'aménagement culturel et sportif de l'espace communautaire. Le taux de fréquentation, par les établissements scolaires du territoire ainsi que du public, supérieur à 40 % hors Salbrisien, justifiera de l'intérêt communautaire.</i>
- Activités péri-scolaires <i>Politique petite enfance / enfance / jeunesse : gestion des équipements : crèche - multi-accueil - relais assistantes maternelles, acquisition et gestion de nouveaux équipements d'accueil et d'hébergement petite enfance / enfance / jeunesse, création et gestion des centres de loisirs sans hébergement, création et gestion des équipements périscolaires, politique d'accueil, d'hébergement et de gestion de la petite enfance / enfance / jeunesse sur le territoire intercommunal,</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ; Les dispositions applicables aux offices de tourisme sont régies par les articles L133-1 et suivants du code du tourisme. Etudes des nouveaux projets structurants à caractère touristique sur le territoire communautaire, Valorisation des chemins de randonnées par la réalisation de toutes actions de communication, création de fiches-circuits avec mise en place de signalétique, Aménagement, entretien et gestion des itinéraires du dispositif "La Sologne à Vélo".</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Elaboration et mise en œuvre d'un Plan Local de l'Habitat (PLH) ;</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Etude et mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus au I de l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales ;</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Création, aménagement et gestion d'aires d'accueils des gens du voyage (aire familiale, aire de grands passages), s'inscrivant dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.</i>
- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

41	SM de collecte et de traitement des ordures ménagères de Sologne (254100415)	SM fermé	41 356
41	SM d'entretien du bassin du Beuvron (254103179)	SM fermé	156 655
41	SM du pays de Grande Sologne (254103245)	SM ouvert	29 878
18	SM de renaturation des Sauldres et leurs affluents (200091247)	SM fermé	36 665
18	Syndicat de l'Etang du Puits et du canal de la Sauldre (254102254)	SM ouvert	13 449
41	SM d'aménagement du bassin de la Sauldre (200078459)	SM fermé	51 359
41	SMO "Val de Loire Numérique" (200046050)	SM ouvert	660 435

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)